

Repéré par Défi métiers

15 Novembre 2021



© Fotolia

Chaque semaine, Défi métiers propose une sélection d'informations clés pour les professionnels de la formation et de l'emploi en Ile-de-France.

Recrutement dans l'animation

Fram recrute des responsables d'animation, chefs de centre, animateurs pour l'été 2022 et propose, à partir de janvier prochain, une formation professionnelle (de 10 semaines) rémunérée et qualifiante avec un contrat de professionnalisation de 8 mois.

[Pôle emploi, le 15/11/21](#) ^[1]

Handicap

Le Céreq publie « [Le handicap face à la formation et au travail : vers une employabilité inclusive ?](#) ^[2] » Ce document complet de 226 pages aborde diverses questions/problématique et notamment « la formation pour prévenir la désinsertion professionnelle des travailleurs/es handicapé(e)s ? » Cet article interroge la formation professionnelle à l'aune du risque de désinsertion professionnelle, soit, pour des travailleurs, celui de perdre leur emploi ou activité pour raison de santé ou de handicap. Le document est payant et les articles peuvent être achetés séparément.

[Cairn.info, le 10/11/21](#) ^[3]

Emploi franc

C'est une aide à l'embauche (jusqu'à 15 000 € sur 3 ans) pour les entreprises qui recrutent des demandeurs d'emploi qui habitent dans un quartier prioritaire. Autrement dit, un vrai avantage qui peut multiplier les chances d'être embauché(e). A condition d'être éligible bien sûr... Et si c'est le cas, Pôle emploi recommande de le mettre sur son CV !

[Pôle emploi, le 10/11/2021](#) ^[4]

Recrutement dans le transport

Sous l'impulsion des grands projets franciliens, la SNCF et la RATP recrutent leurs talents de demain. Neuf métiers sont concernés. Pas de moins de 280 postes pour la RATP et 180 pour la SNCF sont ainsi à pourvoir en contrat à durée indéterminée pour des métiers tels que mécaniciens d'entretien des matériels roulants, agents de sûreté GPSR, opérateurs de signalisation ou encore conducteurs de train.

[Pôle emploi, le 10/11/2021](#) ^[5]

Déclaration d'activité

L'Etat simplifie les démarches des nouveaux organismes de formation pour leur déclaration d'activité et leur propose de la réaliser en ligne via l'application « Mon activité formation ». La télédéclaration remplace l'envoi du formulaire Cerfa au service régional de contrôle de la Drieets et des pièces justificatives qui l'accompagnent.

[Drieets Ile-de-France, le 10/11/2021](#) ^[6]

Appel à projets

Cet appel à projets, lancé dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants de certains quartiers qui fixe comme objectif de doubler le nombre d'apprentis issus des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour le porter à 35 000 jeunes d'ici 2022. Dès lors, il priorise certains publics : les publics issus des QPV et des zones rurales à revitaliser ainsi que les personnes en situation de handicap et qui, aujourd'hui, accèdent peu à cette voie de formation. Son objectif est donc, à la fois, de faciliter l'accès à l'apprentissage pour certains publics fragiles et éloignés de l'emploi et de sécuriser le parcours des futurs apprentis. Date de clôture : le 30 novembre 2021 à 12h00 (heure de Paris).

[Caisse des Dépôts, le 08/11/21](#) ^[7]

Bilan d'activité

Transitions Pro Ile-de-France publie son rapport d'activité/bilan paritaire 2020. Il résume sa première année d'activité avec un regard sur l'action paritaire en 2020, mais également avec une ouverture sur l'avenir.

[Transitions Pro Ile-de-France, le 03/11/21](#) ^[8]

Contrat de professionnalisation

« Quelle insertion professionnelle après un contrat de professionnalisation ? » Six mois après la fin d'un contrat de professionnalisation entre 2017 et 2019, 75 % des personnes sont en emploi et 47 % en contrat durable (CDI, CDD de plus de six mois ou titulaire de la fonction publique) non aidé.

[Dares, le 29/10/21](#) ^[9]

Apprentissage

« Le Précis de l'apprentissage » constitue un document de référence sur la mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en ce qui concerne les modalités applicables à l'apprentissage. Publié par le ministère du Travail, il répond aux questions que peuvent se poser l'ensemble des acteurs de l'apprentissage et vise également à harmoniser les pratiques.

[Opco Atlas, le 12/10/21](#) ^[10]

Tags : [emploi franc](#) ^[11] | [contrat de professionnalisation](#) ^[12] | [déclaration d'activité](#) ^[13] | [apprentissage](#) ^[14] | [appel à projets](#) ^[15]